

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

RÉFECTION ET RÉNOVATION DE BIBLIOTHÈQUES

SECTION I

NATURE DES TRAVAUX ET DES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES

1. Les projets consistent en la réfection de toiture, au remplacement de systèmes de climatisation et en l'amélioration de la fonctionnalité des bibliothèques du réseau. Ils peuvent également être constitués d'interventions à d'autres composantes des bâtiments requises aux fins de la réalisation des projets.

2. La nature des projets varie selon les besoins et peut comprendre des travaux dans les disciplines d'architecture, de structure, de mécanique et d'électricité ainsi que dans toute autre discipline requise. Il peut s'agir de travaux de réfection, de rénovation, de restauration, d'amélioration, d'ajout, de correction, de renforcement, de modification, de déplacement, de remplacement, de démolition, d'aménagement, de réaménagement, d'enveloppe, de signalisation, d'éclairage, d'accessibilité ainsi que d'autres travaux divers et imprévus. Il peut également s'agir de l'acquisition de mobilier et d'équipement spécialisé ainsi que des frais de déménagement et de relocalisation nécessaires à la réalisation des projets.

3. Les projets nécessitent l'octroi de contrats de services professionnels et techniques en architecture, en ingénierie ainsi qu'en toute autre spécialité qui est requise. Les services sont exigés pour les études, les analyses, les expertises, la planification, les travaux préparatoires, la préparation des plans et devis, la surveillance des travaux, les services durant la construction, le contrôle de la qualité, et peuvent également impliquer tout autre service requis pour la conception, la planification ou la réalisation des projets.

SECTION II

LOCALISATION

4. Les travaux et les services décrits aux articles 1, 2 et 3 sont requis dans le cadre de projets à la bibliothèque Saint-Charles, située dans l'Arrondissement de la Cité-Limoilou, et à la bibliothèque Neufchâtel, située dans l'Arrondissement de la Haute-Saint-Charles, ainsi qu'aux autres bibliothèques du réseau de la ville.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

5. L'estimation du coût des travaux et des services professionnels et techniques décrits aux articles 1, 2, et 3 s'élève à 530 000 \$.

TOTAL : 530 000 \$

Annexe préparée le 30 janvier 2012 par :

Michel Turcotte, architecte
Service de la gestion des immeubles